

Le Comité régional organise un examen «**juges J2**» pour les «**juges**» de «**gymnastique féminine** »

<b>Organisateur</b>	<b>Comité Régional Bourgogne – Franche-Comté et Commission Technique Régionale</b>
<b>Public concerné :</b>	Age : avoir 15 ans dans l'année Pré-requis : être licencié / être titulaire de la carte juges 1 <sup>er</sup> échelon / avoir noté des compétitions districales, départementales ou régionales / avoir suivi le recyclage de l'année en cours
<b>Contenu :</b>	Validation par un examen du niveau Juge 2 <sup>e</sup> échelon
<b>Lieu, dates et horaires :</b>	Lieu : <b>Besançon – Centre diocésain</b> – Lien vers carte (bien lire sur la carte les conditions de parking) Date-s : <b>28 mai 2022</b> Horaires – Accueil : <b>08 h 30</b> Début : <b>09 h 00</b> – Fin : <b>17 h 00</b>
<b>Conditions de repas et d'hébergement :</b>	Repas pris au centre diocésain et compris dans le prix
<b>Amener :</b>	De quoi prendre des notes / le programme fédéral 2021-22
<b>Contact le jour du stage</b>	<b>GROCHULSKA Corinne – 06 75 64 90 12</b>
<b>Inscription :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date limite d'inscription : <b>10 avril 2022 (date impérative pour déclaration à la fédération)</b></li> <li>• Date limite de retour des autorisations et de règlement : <b>15/05/2022</b></li> <li>• Coût : <b>25 €</b></li> <li>• Nombre minimum de stagiaires : 1    Nombre maximum de stagiaires : /</li> </ul> <p><b>Inscription directement sur le site internet*</b></p> <p>À régler <b>uniquement</b> par virement : <b>Le RIB est disponible sur l'accusé de réception de demande d'inscription</b> Code à indiquer <b>absolument</b> avec le paiement par virement : <b>GF-examen-juges-J2-28/05/2022</b> Aucune inscription n'est prise en compte sans règlement. <b>Pour toute demande d'information concernant les stages : <a href="mailto:stages@fscf-bfc.fr">stages@fscf-bfc.fr</a></b></p>
<b>Autorisation parentale :</b>	<b>À joindre obligatoirement à toute inscription de stagiaire mineur (e)</b> . Elle doit être remplie par les parents ou tuteurs et arriver au siège <b>avant la date limite de retour des autorisations ci-dessus</b> . Elle est accessible « <b>pré-remplie</b> » lors de l'inscription depuis l'instance internet des associations <b><a href="#">Formulaire vierge</a></b>
<p>* Pour toute inscription par internet un <b>accusé de réception est envoyé directement aux stagiaires, correspondants et trésoriers</b> de l'association (si les courriels sont bien renseignés dans l'instance de l'association). * <b><a href="#">Mode d'emploi pour s'inscrire depuis l'instance internet</a></b> Le stage terminé, après vérification des présences, les attestations et les factures acquittées sont créées et sont disponibles dans l'instance de l'association.</p>	

En cas de besoin, vous pouvez nous contacter au Comité Régional.

Avec nos cordiales salutations.

**Marc LÉCHENNE**  
Président du Comité Régional

**Jean-Pierre ARNOUD**  
Chargé de formation

**Grochulska Corinne – Thomas Isabelle**  
Responsable-s de commission